



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : \_\_\_ 29 \_\_\_ / \_\_\_ 06 \_\_\_ / 2024 \_\_\_

Dossier complet le : \_\_\_ 06 \_\_\_ / \_\_\_ 06 \_\_\_ / 2024 \_\_\_

N° d'enregistrement : F09324P0196

## 1 Intitulé du projet

RD 31 - Sécurisation du carrefour entre la RD31 et le chemin de petite Bressy par l'aménagement d'un carrefour de type giratoire au droit de l'ancien carrefour - commune de VELLERON

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Raison sociale

N° SIRET

2 2 8 4 0 0 0 1 6 0 0 0 1 7

Type de société (SA, SCI...)

Collectivité territoriale

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

Présidente du Conseil Départemental

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie  | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) |
|--|--|
| 6.a) Construction de routes classées dans le domaine routier de l'Etat, des départements, des communes et des EPCI non mentionnées au b) et c) | Aménagement d'un carrefour de type giratoire sur la commune de Velleron sur la RD31  |

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à :

- remplacer un carrefour en T existant et accidentogène par un carrefour giratoire à 4 branches de 22 mètres de rayon extérieur en lieu et place de l'ancien carrefour,
- rétablir le chemin d'exploitation "Ouest" en bordure de la RD 31
- rétablir l'accès aux parcelles agricoles à l'Est de la RD 31
- rétablir un accès sécurisé au commerce COVEL'EAU
- créer un système de collecte des eaux pluviales et des fossés de tamponnement avant rejet dans les fossés existants.

La création du carrefour en T par le carrefour giratoire limitera l'imperméabilisation supplémentaire à 850m<sup>2</sup> environ.

#### 4.2 Objectifs du projet

L'implantation de ce giratoire permettra de renforcer la sécurité sur cet axe très fréquenté aux abords de l'entrée de Velleron. En effet, cet axe accueille plus de 17 000 véh/j (MJO) dont 7 % de PL.

En accord avec le Grand Avignon et afin de limiter la circulation des poids lourds en zone résidentielle, l'accès des camions venant collecter les bacs de la mini-déchetterie de Velleron passeront par le chemin de la petite Bressy via la RD 31, ce qui renforce d'autant plus l'intérêt de sécuriser cette zone.

A noter que le projet :

- ne prévoit pas d'augmentation de trafic,
- permettra d'abaisser les émissions sonores de la route du fait de la réduction des vitesses,
- permettra de recueillir et tamponner les eaux pluviales via des fossés alors qu'elles sont aujourd'hui rejetées directement au canal sans tamponnement,

---

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

L'aménagement du carrefour giratoire comprend les travaux suivants:

- la mise en place de la signalisation temporaire de chantier
- les travaux préparatoires et de démolitions de l'ancienne chaussée
- les terrassements pour les élargissements de chaussée (création de l'anneau de giratoire)
- l'assainissement pluvial, y compris des fossés de tamponnement,
- la chaussée du giratoire
- les maçonneries et divers
- la signalisation horizontale et verticale définitive

La réalisation du carrefour giratoire sera réalisé en demi-chaussée afin de maintenir la circulation sur la RD 31 dans les deux sens (alternat) à l'exception des travaux d'enrobés de la couche bitumineuse finale qui pour pourraient être réalisés de nuit afin de limiter la gêne occasionnée à la circulation. A noter que ce secteur ne présente aucune habitation.

---

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Cet aménagement nécessite une exploitation courante par les services du Département des chaussées telle que l'entretien et la surveillance : ouvrages d'assainissement, revêtements, marquage, délaissés engazonnés.

---

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Les infrastructures existantes ou projetées ne sont pas concernées par les rubriques de la nomenclature "Loi sur l'eau" du décret d'application 2006-881 du 17 juillet 2006 (Annexe des articles du Code de l'Environnement).

Les aménagements de gestion des eaux pluviales ne sont à priori pas concernés par les prescriptions de la MISE 84 (imperméabilisation trop faible, zone inondable pas identifiée).

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet                  | Valeurs                           |
|---|-----------------------------------|
| Rayon extérieur du giratoire                          | 22 m                              |
| Largeur de l'anneau de circulation                    | 8,00 m                            |
| Type d'entrée/sortie pour chaque branche du giratoire | 1 voie d'entrée, 1 voie de sortie |
| Superficie globale du projet de giratoire             | 4 500 m <sup>2</sup>              |
| Surface supplémentaire imperméabilisée                | 850 m <sup>2</sup>                |

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : RD 31

Lieu-dit : \_\_\_\_\_

Localité : VELLERON

Code postal : 8 4 7 4 0 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 4 3 ° 5 6 , 4 9 " N Lat. : 0 5 ° 0 1 , 4 0 " E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ "

Point de d'arrivée : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ "

##### Communes traversées :

VELLERON

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de la commune de VELLERON  
Zonage : zone agricole "A"

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :  | Oui                      | Non                                 | Lequel/Laquelle ?   |
|--|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de Sorgues est concernée par 2 ZNIEFF :<br>- 1 ZNIEFF terrestre de type I - n°930020308 « Les Sorgues » à 200 m à l'Est du projet<br>- 1 ZNIEFF géologique "Carrières de la Roque sur Perne Riverais" à 2,5 km au Nord Est du projet<br><br>L'ensemble du territoire de Velleron est inclus dans la zone de transition de la Réserve de Biosphère du Mont Ventoux. |
| En zone de montagne ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site est inclus dans le périmètre du SRCE. A l'échelle de Velleron, il identifie des réservoirs de biodiversité dont l'objectif à proximité du projet est la préservation optimale de la Sorgues de Velleron.<br><br>Le projet est dans le périmètre, limite sud, de réserve de biosphère Mont Ventoux.  |

| Le projet se situe-t-il :  | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?  |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La RD 31 est classée en catégorie 3 au bruit par arrêté préfectoral du 02/02/2016 (publication des cartes de bruit).<br><br>Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) des routes départementales a été approuvé par délibération n°2018-144 du 18/05/2018 |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La Sorgue de Velleron se situe à 400m au Nord et 200 m environ à l'Est du projet   |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Il existe un plan de prévention des risques naturels Feu de forêt concernant le massif des Monts de Vaucluse approuvé par arrêté préfectoral du 3 décembre 2015.<br>Velleron se situe dans la zone de sismicité 3.   |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?  | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            |  |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans une zone de répartition des eaux ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?                                | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un site inscrit ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui                                 | Non                                 | Lequel et à quelle distance ?   |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| D'un site Natura 2000 ?                       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les sites Natura 2000 de la Sorgue et de l'Auzon se situent à proximité du projet (80 m environ au Nord et 100 m environ à l'Est) |
| D'un site classé ?                            | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |  | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel   |
|-------------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| <b>Ressources</b>       | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?                           | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                         | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Il est prévu de limiter au maximum les ressources naturelles non renouvelables en favorisant une meilleure valorisation des déblais  |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | L'apport extérieur de matériaux de qualité de type grave naturelle non traitée et matériaux bitumineux sera nécessaire pour traiter la structure de chaussée. Les ressources utilisées proviendront de plateforme de recyclage et/ou à défaut de carrières locales |
|                         | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?                         | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

| Incidences potentielles |   | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel  |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources              | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |   |
|                         | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | L'emprise du giratoire est positionnée au maximum sur les emprises des voiries existantes. Son implantation permet d'éviter l'élargissement du pont existant franchissant le Canal du Moulin Crillon. Aucun travaux n'auront lieu sur le canal.<br>Le projet restera à distance de la zone natura 2000.<br><br>Le nivellement du projet est au plus proche du terrain naturel existant. |
| Milieu naturel          | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                         | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet nécessite l'achat d'emprise agricole à l'Est de la RD 31 d'une superficie d'environ 1 200 m <sup>2</sup>  |
| Risques                 | Est-il concerné par des risques technologiques ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                         | Est-il concerné par des risques naturels ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                         | Engendre-t-il des risques sanitaires ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                         | Est-il concerné par des risques sanitaires ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |

| Incidences potentielles             |  | Oui                                   | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel  |
|-------------------------------------|--|---------------------------------------|-------------------------------------|---|
| <b>Nuisances</b>                    | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?   | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> | En phase chantier, des modifications de la circulation seront attendues mais limitées dans le temps.<br><br>En phase définitive, les trafics seront inchangés mais la sécurité sera améliorée.<br>Le projet n'a pas vocation à augmenter le trafic routier. |
|                                     | Est-il source de bruit ?                       | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> | Des études d'incidence acoustique sur le même type de projet d'aménagement de giratoire on montré que l'abaissement de vitesse imposé par le giratoire engendre une baisse de l'impact sonore.  |
|                                     | Est-il concerné par des nuisances sonores ?    | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                                     | Engendre-t-il des odeurs ?                     | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                                     | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                                     | Engendre-t-il des vibrations ?                 | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> | Uniquement pendant la phase travaux lors des manœuvres ponctuelles de compactage de matériaux.  |
|                                     | Est-il concerné par des vibrations ?           | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                                     | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?       | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                                     | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                                     | <b>Émissions</b>                               | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/>   |
| Engendre-t-il des rejets liquides ? |  | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| Si oui, dans quel milieu ?          |  | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> |   |

| Incidences potentielles            |   | Oui                      | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|------------------------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Émissions                          | Engendre-t-il des effluents ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                                    | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                                    | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les accès aux parcelles agricoles sont rétablis et sécurisés                           |

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---



---



---



---



---



---



---



---



---



---



---



## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet n'entraîne pas par sa nature d'augmentation de trafic existant.

Il nécessite l'acquisition d'environ 2 060 m<sup>2</sup> de terrains dont 1 200 m<sup>2</sup> environ de parcelles cultivées.

Le projet n'est soumis ni à autorisation, ni à déclaration au titre des articles L214-1 et suivants du code de l'environnement. Il ne présente pas de sensibilité environnementale particulière et n'est pas de nature à remettre en cause des équilibres naturels.

Au regard de l'absence d'enjeux et d'impact potentiel identifiés du projet d'aménagement du giratoire en lieu et place du carrefour en T existant, il n'apparaît pas nécessaire de soumettre le projet à une étude d'impact.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

| Objet |   |                                     |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2     | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.  | <input type="checkbox"/>            |
| 3     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5     | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input type="checkbox"/>            |
| 7     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.   | <input checked="" type="checkbox"/> |

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet |  |                          |
|-------|--|--------------------------|
| 1     |  | <input type="checkbox"/> |
| 2     |  | <input type="checkbox"/> |
| 3     |  | <input type="checkbox"/> |
| 4     |  | <input type="checkbox"/> |
| 5     |  | <input type="checkbox"/> |

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom RUTY

Prénom Fabien

Qualité du signataire Directeur Aménagement Routier  
Conseil Départemental de Vaucluse

A Avignon

Fait le 28/05/2024

Pour la Présidente  
et par délégation,  
Le Directeur de l'Aménagement Routier  
**Fabien RUTY**

Signature du (des) demandeur(s)

